

Compte-rendu du conseil des écoles du jeudi 09 novembre 2017

Le premier conseil des écoles du regroupement pédagogique s'est déroulé le jeudi 09 novembre 2017 à 18h00 en l'école du Grand longueron,

Étaient présents :

M. ROTILIO, Maire de Champlay et Mme ITALIANO, Maire de Paroy/Tholon,
Mme BOSCARDIN et M. BARRET, chargés des affaires scolaires des communes,
Mmes ROLLET D et ROLLET C, Mrs BITEUR et NICOLINI, parents élus titulaires,
Mmes PICARD, RUBILLON et WALLET, parents élus suppléants,
Les enseignantes du regroupement pédagogique,

Secrétaire de séance : M. BITEUR David,

Effectifs :

Rentrée 2017:

Champlay : 13 CM2 et 10 CM1,
Paroy/Tholon : 12 CE2 et 8 CE1,
Grand Longueron : 6 PS, 6 MS, 11 GS, 4 CP et 8 CE1,

Prévisions rentrée 2018 :

Champlay : 10 CM2 et 12 CM2,
Paroy/Tholon : 16 CE2 et 4 CE1,
Grand longueron : 10 PS, 6 MS, 6 GS et 11 CP,

Bilan des rentrées scolaires :

Les rentrées se sont bien passées dans les 3 écoles,
Il y a un peu de bavardages au niveau des CM1 de Champlay,
Les enfants du Grand longueron se sont vite mis au travail,
La méthode de travail de l'école de Paroy/Tholon a été vite acquise, il y a quelques élèves à motiver,

Règlement Intérieur :

Les règlements sont validés, seuls les horaires d'entrée et de sortie de classe sont modifiés,

Validation du Plan Particulier de Mise en sûreté :

Ils sont renseignés pour chaque école, les rôles des intervenants et les lieux de confinements sont définis en fonction du risque (risque chimique, attentat...),
Les exercices incendie ont été effectués,

Réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (RASED) :

Aucun enfant du regroupement n'est concerné,

Conditions d'organisation du dialogue parents-école :

Champlay : Utilisation du cahier de liaison et du tableau d'affichage présent dans la rue devant l'école,
Paroy/Tholon : Utilisation de l'agenda et du panneau situé sous l'abri,
Grand longueron : Utilisation du cahier ou de la pochette de liaison,
Il y a aura également bientôt pour les 3 écoles le site de l'académie,

Projets pédagogiques :

Champlay :

Les séances de piscine sont en cours,
Le 17 novembre rencontre avec les autres écoles dans le cadre de la semaine du goût,
Participation d'enfants aux commémorations du 11 novembre,
Le 07 novembre des kits « sécurité routière » ont été distribués aux enfants en partenariat avec la compagnie d'assurance AREA,
En art visuel les enfants vont travailler sur le thème « quand l'art investit les murs »,
Les enfants sont allés en sortie scolaire à la Ferté-Loupière (dances macabres)
Un triptyque sera réalisé sous le préau de l'école en partenariat avec l'association « CRAZY SPRAY »,
Plusieurs activités seront faites avec autour du thème du handicap,
L'école participe à l'opération des bouchons d'amour,
Un intervenant était présent le 10 novembre pour réaliser des sculptures en sucre,
L'école participe à l'opération « école et cinéma »,
Le 19 décembre, un spectacle aura lieu à la salle des fêtes de Champlay (magie) et un goûter sera offert aux enfants,
Le 26 janvier une sortie sera faite à Sens dans le cadre du récit d'eau,
La classe de neige se passera du 29 janvier au 02 février à Bernex,
Le 23 mars aura lieu le carnaval,
La photo de classe sera faite au printemps,
L'apéro-concert organisé a rapporté 1007 euros de bénéfice, la bourse aux fèves environ 500 euros, la tombola devrait rapporter environ 1200 euros, le vide-greniers a donné un bénéfice de 900 euros par classe et la vente de calendriers rapportera 140 euros,
Le vide-greniers 2018 se déroulera le 06 mai,

Paroy/Tholon :

Le projet de l'année porte sur le thème de l'eau,
Les enfants vont à la piscine le jeudi matin,
L'école participe à l'opération « école et cinéma » et travaillera également sur le thème du handicap,
Le 31 mai et le 01 juin une sortie sera organisée à Saint-Fargeau avec une visite de la ferme, un atelier portera sur la transformation du lait, il y aura un atelier vitrail et une nuit passée sur place,
Au début du mois de juin une exposition sera faite avec les travaux effectués par les enfants sur le thème de l'eau,

Grand longueron :

L'école participe au prix des « incorruptibles » et à l'opération « école et cinéma »,
L'atelier jardinage reprendra cette année,
Une fresque sera réalisée en partenariat avec l'école de Bassou,
Les enfants iront à la piscine à partir de janvier 2018,
La kermesse sera organisée le 29 juin 2018,

Demandes aux mairies :

Une demande de subvention a été faite aux mairies pour la classe de neige,
Une demande est faite à la mairie de Paroy/Tholon suite à un problème constaté au niveau de la porte d'accès à l'école, celui-ci sera réparé par l'employé communal,
Il est signalé à la mairie de Champlay des problèmes au niveau des distributeurs de savon de l'école du Grand Longueron et il est fait état de la vétusté des peintures de la salle de motricité,
M. BARRET avise l'assemblée qu'une journée de formation peut être dispensée aux élèves par la société de transport de bus pour apprendre aux enfants la conduite à tenir en cas d'évacuation d'urgence du bus,

Compte des coopératives scolaires :

Ceux-ci ont été vérifiés et approuvés, tous sont créditeurs : Paroy/Tholon : +2156 euros, Grand longueron : +4991 euros et Champlay +4513 euros,

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil se termine à 19h15,